

Claire Hédon, défenseur des droits : « il faut mettre en place des zones sans contrôles d'identité »

écrit par François des Groux | 12 février 2021



Aujourd'hui, sur France Info, les journalistes détenteurs de l'information garantie sans populisme-complotisme parlaient du 3928, le numéro de la nouvelle plateforme anti-discriminations voulue par Emmanuel Macron.

A l'occasion, la radio publique n'avait invité que des gens de *Gôche* : la « défenseure » des droits Claire Hédon (connue, avec son adjointe George Pau-Langevin, pour leur [défense du burkini dans les piscines publiques](#)) ainsi que Dominique Sopo, président de SOS-Racisme.

Comme par hasard, le 3928 sera géré par les services du Défenseur des droits et, face à l'engorgement prévisible, Claire Hédon propose tout simplement de... supprimer les contrôles d'identité là où ils posent problème, c'est-à-dire en banlieue, dans les quartiers et cités des territoires perdus de la République. Ces derniers se transformeraient

donc en « zone sans contrôles d'identité » (pour ne les réserver sans doute qu'aux Gaulois de Rocamadour ou de Ploudalmézeau).

En gros, il y aurait donc une France des non-racisés, corvéables et amendables à volonté, où l'on pourrait effectuer des contrôles d'identité, balancer des LBD et des grenades dans la gueule à la moindre jacquerie anti-macronienne.

Et de l'autre, une France des quartiers et des banlieues racisés-islamisés... intouchable, où les forces de l'ordre, la loi, la République seraient expulsées pour laisser place... à la charia.

La défenseure des droits souhaite créer des « zones sans contrôles d'identité »

« Est-ce qu'on ne pourrait pas expérimenter l'arrêt du contrôle d'identité ? », s'interroge ce vendredi 12 février la défenseure des droits, Claire Hédon, [au micro de Franceinfo](#). Une manière, selon elle, de limiter les discriminations.

L'idée est exprimée le jour du lancement de la plateforme anti-discriminations annoncée par Emmanuel Macron en décembre dernier, dans un contexte marqué par [l'affaire Michel Zecler](#), ce producteur de musique noir tabassé par des policiers.

Gérée par [les services de la défenseure des droits](#), elle permettra de signaler des cas de discriminations, sur internet ou par téléphone, au 3928...

« Mes grandes inquiétudes, c'est la question des contrôles d'identité », souligne Claire Hédon, qui ajoute que cela fait un moment qu'elle demande que soient menées des expérimentations « parce qu'au bout d'un moment dans certains quartiers, pour certains jeunes, cela devient insupportable ». *

La solution, selon elle : expérimenter l'arrêt du contrôle d'identité et mettre en place « des zones sans contrôle d'identité »...

Cette idée est applaudie par plusieurs organisations, dont SOS Racisme. « Ça permettrait de sortir des fantasmes », [plaide Dominique Sapo, sur Franceinfo.](#)

Dénoncer toutes formes de discriminations

Lancée ce vendredi 12 février, la plateforme ne sera pas cantonnée aux problèmes des contrôles des forces de l'ordre abusifs ou de discriminations à caractère raciste.

« *Toutes les formes de discrimination pourront faire l'objet d'un signalement* », indique le ministère, [qu'il s'agisse d'emploi, de logement ou de vie quotidienne.](#) Elle est destinée aux personnes victimes de discriminations, ou qui en sont témoins.

Concrètement, « *l'idée est qu'il puisse y avoir en premier rideau une écoute téléphonique, et en deuxième rideau la possibilité de contacter un juriste.* » Concernant les moyens mis en œuvre, le ministère n'a pas donné plus de précisions.

Outre cette plateforme de signalement, Emmanuel Macron a promis l'ouverture d'une consultation citoyenne anonyme pendant deux mois.

[Encore une consultation « citoyenne » inutile ! – NDA]

<https://www.nouvelobs.com/societe/20210212.0BS40123/la-defenseure-des-droits-souhaite-creer-des-zones-sans-controles-d-identite.html>



C'est intolérable : selon le Collectif contre le contrôle au faciès et [L'Humanité](#), Maëlys n'est jamais contrôlée au contraire de Spathe et Youssef !